



ORGANIZACAO MUNDIAL DA SAUDE

SEDE REGIONAL EM AFRICA

TEL: (242) 6656500 ; Satellite: 47.241.39100/39695/39385-
FAX : Satellite 47 241 39501 – 39503 – FAX : Direct (242) 47 241 39514

**TERMES DE REFERENCES RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES
BATIMENTS DU CAMPS CARACOLAS DE L'OMS – GUINEE EQUATORIALE**

A- CONTEXT ET JUSTIFICATION

La zone Afrique de l'organisation mondiale de la santé regroupe à son sein plus d'une cinquantaine d'états. En dehors du siège du bureau régional de Brazzaville qui a un Patrimoine immobilier privé appartenant à l'OMS, la plupart des bureaux de représentations dans plusieurs pays exercent dans des bâtiments publics affectés par ces états.

La Guinée Equatoriale est l'un des rares pays où la représentation de l'OMS qui possède un patrimoine immobilier privé comme au siège du Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville. Ce patrimoine qui compte plusieurs bâtiments et infrastructures est dans un état de délabrement poussé et de non-conformité technique qu'il faille redonner un coup de réhabilitation pour éviter l'abîme.

Pour une bonne maintenance et un entretien adéquat des bâtiments et autres infrastructures, le bureau de la représentation de l'OMS en Guinée Equatoriale souhaite qu'un dossier d'appel d'offres soit conçu par l'équipe technique du bureau régional

pour la sélection d'une société capable de mener selon les règles de l'art et en conformité avec le cahier de charges desdits travaux de maintenance.

L'Unité OSS fidèle à sa mission d'appui aux bureaux pays, s'est engagée dans la conception de ce dossier et le lancement d'un appel d'offres pour la sélection d'une entreprise qui exécutera ses travaux selon les règles de l'art et les procédures y afférentes.

B- CONSISTANCE DES TRAVAUX.

Les travaux dans leur ensemble sont d'ordre d'entretien c'est-à-dire de réparation et d'aménagement, il s'agit des travaux de :

- Maçonnerie ;
- Menuiserie ;
- Plomberie ;
- Soudure ;
- Electricité et froid ;
- Peinture ;

a) La maçonnerie : Tous les bâtiments présentent sur leurs murs des fissures superficielles, elles doivent être traitées par la méthode suivante : l'ouverture de la fissure, la recharge par l'enduit C, un bon dosage du mastic avec superposition des couches avant le ponçage final ;

Les travaux de bétonnage sur près de 25,30m par 6m pour l'accès aux bâtiments des archives, la reprise du carrelage dans toutes les salles d'eau.

b) les travaux de menuiserie consistent à :

- Remplacer toutes les portes en bois dans les trois (3) bâtiments d'habitation F4 et F5, ces portes sont toutes attaquées par les rongeurs des cadres jusqu'au panneaux pour certaines.
- déposer tout le bardage extérieur du faux plafond, le remplacer par la tôle plate en aluminium ;

- Dépose de la planche de rive, la remplacer par la tôle bac alu ;
- Déposer toutes les portes désignées et les remplacer par des nouvelles ;
- Remplacement des portes de placards ;
- Travaux de bardage (habillage) à l'intérieur des conteneurs pour leur confort avec le contreplaqué de 8 mm ;
- La charpenterie sur les conteneurs existant et transformé et leurs couvertures par de tôles bac Alu laqué rouge

C) Les travaux de plomberie : Il s'agit de la dépose de tous les appareils sanitaires et leurs remplacements, les toiles et tringles de douche doivent aussi être remplacement ;

d) Les travaux de peinture, l'application de la peinture doit être précédée par le ponçage des surfaces à peindre ensuite appliquer l'enduit C (mélange du ciment avec le mastic). L'ouverture des fissures est nécessaire avant la pose de l'enduit C et son ponçage.

e) Travaux de Soudure, ce sont des travaux de transformation du conteneur de 40 pieds en bâtiment préfabriqué, la protection de ce bâtiment préfabriqué et celui existant par un habillage métallique extérieur ave la tôle de 10/10^{em}

f) les travaux d'électricité et froid : il s'agit de vérifier les lumineux et remplacer ceux qui sont défailants. Pour la climatisation, il est prévu de remplacer tous les splifs du bâtiment F5 et faire l'entretien des autres dans les bâtiments voisins

g) Les travaux d'assainissement

- Vérification de tous les regards de visite et nettoyage des égouts ;
- Reprise de la peinture alimentaire dans la cuve haute et la peinture glycérophtalique : à huile à l'extérieure de la cuve, sur les supports et l'échelle d'accès.

C- PROFIL DE L'ENTREPRISE

Essentiel : Minimum 5 ans d'expérience dans la construction et surtout dans les travaux de maintenance ou entretien des bâtiments, une bonne expérience avec

les Agences des Nations Unies serait un atout ; et cette entreprise devrait disposer d'un personnel hautement qualifié.

D- CONDITIONS DE SERVICE

La société doit disposer d'un dossier administratif et fiscal en règle. La fourniture des pièces suivantes est indispensable :

- Registre de commerce ;
- La patente 2022 ;
- Le certificat de non-faillite ;
- L'expérience dans le domaine du Génie Civil (travaux similaires) ;
- La validité de l'offre ;
- CV des personnes clés pour les travaux indiqués ;